

Michel AUTES, Chercheur CNRS

## **SOUFFRANCE PSYCHIQUE : UNE NOTION CARREFOUR**

La notion de « souffrance psychique » s'est imposée, tant dans les discours professionnels que dans la littérature savante, comme un objet de discussion et de réflexion incontournable. Souffrance psychique ou souffrance sociale sont désormais des manières courantes de parler des troubles psychiques que connaissent et subissent tous ceux qu'on range dans les catégories des précaires et des exclus.

La souffrance sociale n'est pas une pathologie. Elle désigne l'ensemble des impacts négatifs sur le psychisme de ceux qui vivent des situations de relégation sociale. « L'insécurité sociale n'entretient pas seulement la pauvreté. Elle agit comme un principe de démoralisation, de dissociation sociale à la manière d'un virus qui imprègne la vie quotidienne, dissout les liens sociaux et mine les structures psychiques des individus »<sup>1</sup>. C'est pourquoi elle est, effectivement, un sous-produit de la catégorie d'exclusion qui s'est imposée dans le vocabulaire des politiques sociales, et qui a donné lieu à de nombreuses polémiques dans le champ sociologique<sup>2</sup>.

Comme toutes les notions qui s'imposent dans le paysage discursif des débats de société, ces notions, - l'exclusion, la souffrance- , s'installent comme des évidences acritiques, et déplacent non seulement les représentations de ce qui constitue un trouble, mais aussi témoignent de changements stratégiques tant dans les mondes professionnels que dans la construction des politiques publiques.

Ainsi, la souffrance psychique (ou sociale) serait un nouvel objet, qui appelle un traitement spécifique, de nouvelles interventions spécialisées.

La construction sociale des troubles psychiques qui constitue le fil rouge de notre recherche est particulièrement concernée par l'émergence de cette notion. Elle relève, en effet, d'une construction : et on donnera, dans une première partie, quelques linéaments historiques de celle-ci. Cette construction est sociale : elle s'élabore aux interfaces des mondes professionnels confrontés aux recompositions de leur intervention, du discours politico-administratif confronté à la gestion de la question sociale, du chômage de masse et de la précarisation des trajectoires, et du discours savant qui s'empare des débats de société pour les transformer en polémiques savantes en leur fournissant une forme de légitimation<sup>3</sup>. Trouble, en effet, puisqu'il

<sup>1</sup> Robert CASTEL *L'insécurité sociale. Qu'est ce qu'être protégé*, Paris, Seuil, 2003.

<sup>2</sup> Saül KARZ et alii *L'exclusion, définir pour en finir*, Paris, Dunod, 2000

<sup>3</sup> Serge PAUGAM (dir.) *L'exclusion, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, 1996

est question du psychisme des individus que leur situation sociale défavorable transporte dans le champ des prises en charge sanitaires et / ou sociales et qui se trouvent pris dans les luttes de frontières entre ces deux modalités de traitement social. C'est que le trouble psychique d'un côté et le désordre social de l'autre forment un couple indissociable dont les dialogues tumultueux sont le reflet des incertitudes politiques devant l'articulation des sphères individuelles et collectives interrogées par les manifestations troublantes des subjectivités en mal d'attaches avec le collectif<sup>4</sup>. Comment dire le malaise qui surgit à la frontière du trouble **psychopathologique** et du désordre social ? La souffrance sociale vient à point pour donner un sens à cette question toujours en jeu et qui touche autant l'identité des individus que la cohésion du social.

Dans ce chapitre introductif, il ne s'agit que d'une première approche pour poser une problématique et explorer les différentes dimensions qu'elle fait surgir. L'approche n'est ni exhaustive ni définitive. Il s'agit plutôt de faire apparaître le champ des questions politiques et théoriques qui s'ouvrent dès lors qu'on interroge ces nouvelles manières de parler du trouble psychique et les stratégies qu'elles informent. C'est pourquoi ce qui suit ne constitue qu'une ébauche pour des discussions et des argumentations à venir.

Après un bref rappel du contexte historique dans lequel naît le thème de la souffrance psychique, on évoquera trois dimensions problématiques.

La première concerne les distinctions qui s'installent entre la souffrance et la pathologie. A suivre la construction de la notion, il apparaît qu'elle se place à l'intersection de la précarité sociale avec son cortège d'incertitudes et de manifestations psychiques qui conduisent l'individu aux portes de la maladie, et de la maladie mentale elle-même. Les chassés croisés de la précarité sociale et de la maladie individuelle nourrissent le débat sur les articulations complexes entre le champ du soin **psychopathologique** et celui de la prise en charge sociale. Les individus relèvent-ils du soin ou de l'aide ? Et que se passe-t-il quand ils ne trouvent leur place ni dans l'un, ni dans l'autre ?<sup>5</sup>

Dans une première montée en généralité, il est inévitable de remettre le processus de cette rencontre dans le contexte de l'individualisme contemporain et des logiques de responsabilisation qu'il comporte. Ici, la souffrance interroge les formes mêmes de la justice sociale et du sentiment d'injustice qui naît des situations sociales d'inégalités.

---

<sup>4</sup> Nous reprenons ici le vocabulaire proposé par Bruno LATOUR, qui renouvelle la conceptualisation de la question centrale pour la sociologie du « faire société » ou du « tenir ensemble ». Bruno LATOUR, *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*, Paris, La Découverte, 1999.

<sup>5</sup> Agnès PITROU, qui avait été parmi les premières à écrire sur la thématique de la précarité et de l'exclusion contemporaine ( *La vie précaire ; des familles face à leurs difficultés*, Paris, C.N.A.F., 1978), avait, dès les travaux sur le RMI après 1988, soulevé la problématique des « incasables ». Agnès PITROU, Marie-Hélène BITBOUL, Madeleine LEMAIRE « Quelle insertion pour les « incasables » ? in *Le R.M.I. à l'épreuve des faits (collectif)*, Paris, Syros, 1991, pp 247-261.

Les inégalités sociales, qui font l'objet d'une relecture en terme de différences individuelles, les leçons du succès et du malheur renvoyées à la performance des individus, produisent une autre forme d'attache de l'individuel au collectif, où l'échec social ne prend sens que dans l'insuffisance de soi, sans pouvoir être imputé à l'injustice du rapport social, sauf dans le registre d'une victimologie elle-même socialisée et prise en charge.

Enfin, troisième registre, la notion de souffrance psychique ou sociale, nous renvoie aux formes contemporaines de la subjectivité. Trouble psychopathologique et désordre social font la trame de ce qui est la matière même de la subjectivité, ou des modalités du gouvernement de soi pour reprendre la conceptualisation foucauldienne. La subjectivité doit se comprendre ici comme la forme historique dans laquelle se produit la rencontre du psychisme individuel et de l'organisation collective ou sociétale.

Elle doit se distinguer de l'intériorité où se joue l'aventure individuelle de chacun et de la singularité qui est la résultante d'un long processus de socialisation qui produit l'individu post-moderne libéré de ses attaches sociales et qui puise en lui-même les sources de son autonomie et les raisons de son existence. La souffrance est ici le prix qu'il a à payer pour cette libération qui devient la cause même de sa fragilité.

Encore une fois, nous ne prétendons à rien d'autre dans ce court chapitre que d'ouvrir des pistes de réflexion et des thèmes de débat.

La notion de souffrance psychique ou sociale ne naît pas de manière isolée. On a déjà signalé ses liens avec la notion d'exclusion si courante pour désigner les formes contemporaines de la question sociale. L'insertion comme modalité de l'intervention publique, le contrat comme technologie politique, l'accompagnement dans la mise en œuvre des politiques sociales, la maltraitance des enfants ou des personnes âgées, voisinent avec elle pour désigner d'autres lieux où la fragilité du rapport social (on peut dire « lien social » si on veut euphémiser l'enjeu), met en danger les individus que ne protège plus la bienveillance politiquement construite du rapport à autrui.

C'est tout un ensemble discursif et stratégique qui s'organise pour rendre compte d'un nouveau contexte pour une question qui n'a rien de neuf car elle fait partie de notre condition : c'est celle du lien de société, ou du vivre ensemble, que viennent troubler considérablement tous ceux qui par leur étrangeté ou leur différence manifestent intempestivement qu'on ne peut pas être soi-même sans les autres.

### *I. Courte histoire d'une notion d'avenir*

On pourrait certainement trouver bien des sources - elles sont assurément multiples - à une notion comme celle de souffrance psychique ou sociale. Il n'est pas sûr d'ailleurs, que, dans une approche plus fine, il ne faudrait pas opérer des distinctions entre les deux adjectifs qui la qualifient, la souffrance étant « psychique » lorsqu'elle

se focalise sur l'individu, et « sociale » lorsqu'elle met l'accent sur sa situation sociale. Mais cette variation sémantique ne fait que signaler la double face du trouble psychopathologique et du désordre social qui constitue le cœur de la notion elle-même.

Cependant, la source la plus souvent citée est celle qu'on trouve dans le rapport d'Hélène STROHL et d'Antoine LAZARUS, 6 qui soulève, il faut le rappeler, essentiellement la question des professionnels du social confrontés aux situations de plus en plus difficiles, éprouvantes et inextricables, des publics en difficulté qu'ils rencontrent dans l'exercice de leurs missions.

Déjà, les écrits sur le « burn out », ou l'épuisement professionnel avaient préparé ce terrain de la réflexion sur la souffrance des professionnels<sup>7</sup>. C'est l'incapacité de donner des réponses à un public de plus en plus abîmé, revendicatif et « cassé ». Combinée à un déficit de reconnaissance de la part des pouvoirs publics, cette incapacité ressentie dans l'action se trouve renforcée par le sentiment d'être abandonné, livré à soi-même, n'ayant que soi-même à donner comme réponse à la demande de l'autre<sup>8</sup>. L'article de Pierre BOURDIEU, paru dans le journal « le Monde », stigmatisant la « main droite de l'Etat » ignorant et méprisant « la main gauche », celle des services sociaux et de la solidarité, résume ce sentiment d'impuissance vécu par les professionnels eux-mêmes comme une insuffisance, une impuissance à agir<sup>9</sup>.

Plus largement les travaux sur la souffrance au travail liée aux nouveaux modes managériaux et au stress qu'ils génèrent – voir les succès du « harcèlement moral » avaient largement ouvert ce débat<sup>10</sup>.

Enfin, la publication de « La misère du monde » par Pierre BOURDIEU et son équipe<sup>11</sup> avait aussi largement évoqué le thème de la misère de position vécue par tous ceux qui se sentent personnellement atteints par le fait de se trouver implicitement rangés dans la catégorie des perdants d'un jeu social de plus en plus compétitif et organisé autour de la performance individuelle.

Construite dans ce contexte où elle concerne d'abord les professionnels confrontés à la misère du monde, la notion s'est ensuite rapidement étendue à tous ceux qui constituent les publics de l'exclusion, de la misère sociale. L'impossibilité de construire de véritables réponses sociales que révèlent les impasses de l'insertion,

---

6 H. STROHL, A. LAZARUS. Une souffrance qu'on ne peut plus cacher, Ville Santé Mentale, Exclusion et Précarité. Rapport DIU – DIRMI, 1995.

7 Valérie PEZET, Robert VILLATTE, Pierre LOGEAY De l'usure à l'identité professionnelle. Le burn-out des travailleurs sociaux, Paris, T.S.A. éditions 1993

8 Jacques ION, Le travail social au singulier, Paris, Dunod, 1998

9 Un entretien avec Pierre BOURDIEU, Le Monde, 14 janvier 1992

10 Christophe DEJOURS, La souffrance en France, Paris, Seuil, 1998 ; Jacques DE BANDT, Christophe DEJOURS, Claude DUBAR La France malade du travail, Paris, Bayard éditions 1995 ; Serge PAUGAM Le salarié de la précarité, Paris, P.U.F., 2000.

11 Pierre BOURDIEU et alii, La misère du Monde, Paris, Seuil, 1993

conduisent à poser les problématiques de l'exclusion en termes d'échecs et d'insuffisances individuels. L'exclusion sociale devient une aventure individuelle qui a mal tourné, un « accident de la vie », un malheur social mais qui n'est imputable à aucune logique qui lui donnerait un sens collectif, une origine sociale ou une cause politique.<sup>12</sup>

Ainsi vidée de tout contenu social, l'exclusion n'est rien d'autre que la succession chaotique d'événements malheureux et de destins personnels qui ont échoué. La souffrance sociale vient alors occuper ce lieu désormais vide où se construit le lien de société qui noue l'histoire de chacun avec le collectif.

### **A. Souffrance et maladie**

La souffrance n'est pas la maladie. Elle rejoint l'ensemble des problématiques personnelles qui naissent de cette impossibilité du lien et qu'on retrouve dans les tableaux cliniques contemporains de l'addiction et de la dépression.<sup>13</sup> Une question est alors largement débattue, qui cherche à démêler les fils entre la précarité sociale et la maladie mentale. Figure emblématique de l'exclusion, les sans-logis, socialisés sous le label euphémisant des S.D.F., nourrit ce débat : sont ils dans la rue à cause de leur pathologie mentale, ou est-ce leur situation de précarité qui est à l'origine de leur pathologie actuelle ? L'impossibilité d'apporter une réponse définitive à ce questionnement en montre la complexité. Loin d'être le reflet ou la cause de leur situation sociale, le mal-être, et donc la souffrance, en sont l'expression où se lit l'impossibilité qu'il y a à démêler le trouble subjectif et le désordre social.

La souffrance, c'est le mal être individuel combiné au malaise social. Elle est de l'ordre du sentiment, de l'éprouvé, de ce qui se joue subjectivement dans l'épreuve sociale. Elle peut être la porte d'entrée dans la maladie. Elle en est aussi la manifestation exprimant la souffrance psychique qui accompagne la pathologie.

La souffrance ne se soigne pas. Elle « s'accompagne », elle nécessite des lieux nouveaux, des dispositifs d'accueil et d'écoute où pourraient venir poser leur malheur tous ceux pour lesquels il n'existe pas de solution instituée, ni dans le soin, ni dans le social<sup>14</sup>.

Le débat, on le voit, est plein d'avenir. car il pose la question de la subjectivité comme lien de chaque individu singulier avec le collectif. Quand s'accroissent les logiques d'individuation, de singularisation, ce lien est exposé, exacerbé, mis en jeu dans le rapport aux autres. La souffrance sociale est le prix à payer, la contrepartie d'une société qui fait de la réussite individuelle la seule conséquence de la

---

<sup>12</sup> Parmi une littérature abondante, on peut citer un ouvrage très représentatif de cette lecture : Pierre MANNONI *La malchance sociale* Paris, Odile Jacob, 2000.

<sup>13</sup> Alain EHRENBURG, *L'individu incertain*, Paris, Calmann-Levy, 1995 et *La fatigue d'être soi*, Paris, Odile Jacob, 1998.

<sup>14</sup> Jacques ION et alii, *Travail social et souffrance psychique*, Paris, Dunod, 2005.

performance de chacun. L'injonction à être soi-même est paradoxale dès lors qu'elle s'impose à chacun comme un modèle culturel indépassable.

## B. Souffrance et injustice

La question de la souffrance est dès lors indissociable de la conception de ce qui est juste dans des rapports sociaux organisés. Sans entrer dans le débat contemporain entre les différentes conceptions de la justice sociale, la souffrance sociale apparaît comme l'expression individuelle du sentiment d'injustice tel qu'il peut s'exprimer dans le contexte d'une société comme on vient de la décrire et où la réussite et l'échec sont entièrement dépendants de la performance des individus qui résulte de leur autonomie principielle.<sup>15</sup>

C'est dans ce contexte que la problématique des inégalités sociales s'efface au profit de lectures des rapports sociaux dans des termes uniquement centrés sur la différence individuelle<sup>16</sup>. Tout se passe comme si les inégalités constatées ne résultaient plus que du libre jeu des différences entre les individus qu'une société libérale permet de délivrer du carcan des règles sociales qui les étouffent. C'est toute la problématique tocquevillienne de la comparaison des individus entre eux dans la société des égaux qui resurgit ici.

Le débat contemporain sur les impostures de l'égalité<sup>17</sup> qui résulte d'une lecture libertarienne de John Rawls, renouvelle l'intuition de Tocqueville, et la société des différents remplace la société des égaux. A charge pour chacun de s'en sortir au mieux, la souffrance liée à l'échec étant ici le prix à payer pour cette liberté retrouvée.

Libéré de ses appartenances sociales par la révolution démocratique, l'individu autonome post-moderne est maintenant libéré de toute attache avec le collectif qui n'est plus rien d'autre que le cadre neutre de ses exploits.

Marcel GAUCHET a bien souligné les paradoxes de cette révolution de l'individu<sup>18</sup>. C'est parce qu'il est issu et produit par cette formidable machine à socialiser qu'a été la société démocratique- l'école, le droit social, la protection sociale, les droits individuels et collectifs- que l'individu post-moderne peut apparaître désormais comme le héros de sa propre vie.

---

<sup>15</sup> Luc BOLTANSKI, *L'amour et la justice comme compétences*, Paris, Métailié, 1990. Luc BOLTANSKI et Eve CHIAPPELLO *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999. Emmanuel RENAULT *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte, 2004.

<sup>16</sup> Il faudrait faire ici des rapprochements avec les travaux de Pierre-André TAGUIEFF sur le racisme et sur la valorisation des différences qui oppose le « racisme différentialiste » contemporain au « racisme universaliste » basé sur une conception de l'inégalité des races. Pierre André TAGUIEFF, *Les fins de l'antiracisme -Essai*, Paris, Michalon, 1995

<sup>17</sup> Eric MAURIN, *L'égalité des possibles*, Paris, Seuil, 2002 ; Paul- François PAOLI *Les impostures de l'égalité*, Paris, Max Milo, 2003.

<sup>18</sup> Marcel GAUCHET, *La démocratie contre elle-même*, Paris, Gallimard, collection TEL, 2002

La justice procédurale ne laisse aucune place à la lecture politique des inégalités. Elle interdit la construction d'un acteur collectif en capacité de remettre en question les règles.

Bien entendu, cette conception est fictive et nourrie d'illusions. Ce qui se nomme souffrance psychique et sociale apparaît comme la conséquence d'une impossibilité de lire l'injustice sociale autrement que dans une problématique individuelle déconnectée des rapports sociaux qui lui donnent sens.

### C. Souffrance et subjectivité

La notion de souffrance sociale ou psychique est donc un objet révélateur des modalités contemporaines de la subjectivation.

La société des individus prétend contourner la question de la subjectivité. On entend bien ici par subjectivité non pas l'existence des sujets singuliers séparés, mais bien les formes sociales qui lient les singularités entre elles dans un ensemble social coopératif et où chaque sujet singulier n'existe que dans son rapport aux autres<sup>19</sup>. La subjectivité est une forme sociale et historique de ces rapports. Elle est ce que désigne la métaphore imparfaite du lien social qui présuppose que les sujets singuliers existent en dehors de ce qui les lie.

Ce sont ces questions théoriques que nous rencontrons dans la thématique de la souffrance : la souffrance comme absence de reconnaissance, comme absence de lien, comme destruction du rapport à soi qui naît de l'impossibilité du rapport à autrui.

C'est donc bien une question politique, une question sociale. La subjectivité est le cœur de la question sociale contemporaine, car c'est elle qui est mise en jeu dans la construction de la cohésion. La société des individus tend à l'éliminer au profit d'une vision tantôt irénique, tantôt guerrière du rapport social. Les résistances sont multiples mais peinent à trouver une expression collective et donc politique. Reste la souffrance comme expression de l'isolement, de la solitude, de l'échec imputable uniquement à soi même.

Vu du côté du délitement progressif des formes sociales du compromis démocratique, le constat est le même : prégnance des droits individuels sur les droits collectifs, individualisation du droit, logique des parcours au détriment du traitement catégoriel et collectif, techniques de contreparties qui responsabilisent l'individu. Le « droit au secours » ne fait plus partie, en tous cas de moins en moins, de notre conception de la solidarité.

Alors, dans la souffrance sociale, à travers l'ensemble des nouvelles manières de parler de la question sociale, des ruptures dans la liaison des individus au collectif, se

---

<sup>19</sup> C'est toute la philosophie communautarienne qui s'oppose ici à John RAWLS. Citons simplement trois références majeures : Charles TAYLOR *Les sources du moi. La formation de l'identité moderne*, trad.fr., Paris, Seuil, 1998 ; Michael SANDEL *Le libéralisme et les limites de la justice*, trad.fr., Paris, Seuil, 1999 ; Paul RICOEUR, *Soi même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.

dessine quelque chose comme une politique des subjectivités. Elle interroge les professionnels, tant du soin psychopathologique que de la prise en charge sociale. Elle cherche de nouveaux modes de faire à travers la création de nouveaux dispositifs de prise en charge. Ces différentes transformations et initiatives manquent encore, cependant, d'une politique capable de leur donner un cadre d'exercice légitime.

La souffrance sociale est donc triplement une notion carrefour. D'abord elle interroge à nouveaux frais et déplace les frontières déjà instables entre le soin **psychopathologique** et la prise en charge sociale. Elle reformule la problématique des modes d'articulation de l'individuel et du social dans le contexte de la société des individus. Elle indique enfin qu'une nouvelle construction politique de la subjectivité est en train de remplacer, de manière encore hésitante et incertaine, celle que la modernité avait stabilisé à travers les compromis de l'Etat social.

Dans ces trois pistes qui demeurent à suivre, cette notion est l'indice des transformations qui sont en cours à la fois dans les organisations subjectives et les constructions politiques de la cohésion sociale.